



## FONDATION AGROCAMPUS OUEST

### BULLETIN DE DON

Cochez ci-après si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans nos rapports aux donateurs .

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_ PROMO : \_\_\_\_\_

Je souhaite **soutenir la Fondation AGROCAMPUS OUEST** en effectuant un don d'un versement unique de :

500 €  1 000 €  5 000 €  Autre : \_\_\_\_\_ €

OU en effectuant plusieurs versements annuels de :

Année

2015                  Euros

2017                  Euros

2018                  Euros

2019                  Euros

2020                  Euros

*Votre don est déductible de l'IRPP à hauteur de 66 % de la somme versée (dans une limite de 20 % du revenu imposable) ou à hauteur de 75 % de l'ISF (dans la limite d'un montant maximal de 45 000 € par an). Les fonds de dotation ne sont pas directement éligibles au dispositif du mécénat « ISF ». Toutefois, ils peuvent légalement agir en qualité d'organismes collecteurs et redistributeurs de fonds et faire bénéficier aux donateurs de la réduction ISF s'ils reversent la totalité des sommes recueillies à un organisme éligible. Le reçu fiscal est alors délivré par l'organisme bénéficiaire du don.*

*Loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 (loi de finances pour 2009), article 105, entrée en vigueur au 1er janvier 2010 RES n° 2009/35 (ENR) du 19/05/2009*

Un reçu fiscal vous sera adressé à votre adresse personnelle. Merci de bien vouloir préciser votre adresse ci-après :

---

---

---

---

Je choisis de flécher mon don vers :

sans préférence

la restauration du patrimoine

l'expansion du numérique

l'international

J'envoie un chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'AGROCAMPUS OUEST et le retourne, accompagné de ce bulletin de don, à l'adresse suivante : AGROCAMPUS OUEST direction générale, 65, rue de Saint-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex

Je souhaite recevoir des informations régulières sur les avancées de la Fondation AGROCAMPUS OUEST.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Chaque don est important.

Les équipes d'AGROCAMPUS OUEST vous remercient pour votre soutien.

*En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978,  
vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification et d'opposition.*